

CARTE SCOLAIRE : les dotations sont connues

Les dotations locales (académiques et départementales) sont aujourd'hui connues.

Dans le premier degré, les départements ruraux ont été épargnés : volonté d'apaisement d'un climat social déjà suffisamment tendu ou réel prise en compte des spécificités du monde rural ?

Pour le SE-Unsa, cette dotation ne sera appréciée favorablement que si les mesures prises sont justes, équitables et sans rupture avec une politique éducative ambitieuse pour les élèves et leurs enseignants.

Dans le second degré, la dotation globale académique masque des réalités départementales très différentes.

Le Lot, dans un contexte de quasi stabilité d'effectifs, a, sur le papier des dotations correctes.

Nous attendons de connaître les dotations par établissement car nous avons des craintes sur les lycées généraux et professionnels dans un contexte de mise en place des réformes qui les concernent.

Le SE-Unsa reste vigilant et saura, dans les différentes instances départementales rappeler que l'intérêt premier doit rester celui des élèves quelque le niveau d'enseignement concerné.

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 15/01/2018

SOMMAIRE P1 Edito

- P2 Carte scolaire 2018 : le pire est à craindre P3 Les chiffres de l'académie de Toulouse
P4 L'Unsa Education rencontre la conseillère éducation du premier ministre
P5-6 Compte rendu du CDEN préparation rentrée 2018
P7 Changer de département : la suite P8 La Laïcité : des annonces aux actes

CTSD* / CDEN** carte scolaire 2019

(* CTSD : Comité Technique Spécial Départemental

**CDEN : Conseil Départemental de l'Education Nationale

Comme chaque année à la même période, l'administration réunit les instances réglementaires pour étudier l'utilisation de la dotation de postes pour la rentrée à venir.

Si le calendrier entre dans le déroulement habituel, le fonctionnement de cette année est particulièrement nouveau ! En effet, depuis de très nombreuses années l'administration adresse des documents permettant une analyse fine des situations et propositions soumises au débat.

Cette année, le seul document de travail adressé aux organisations syndicales a été un tableau récapitulatif des mesures proposées; aucun éléments chiffrés. Nous avons habituellement l'ensemble des prévisions d'effectifs pour toutes les écoles du département. Ces éléments pouvaient nous permettre d'affiner notre analyse: cette année RIEN de tout cela.

Heureusement que les écoles, par leur directeur ou d'un enseignant de l'école nous ont adressé les prévisions d'effectifs le concernant.

Mise au point :

Avant d'entrer dans le détail des débats, le SE-Unsa, membre de la délégation de l'Unsa Education qui siège en CTSD et CDEN, tient à faire une mise au point concernant des reproches nous ayant été faits.

L'administration nous a informé le 15 janvier des dates auxquelles le CTSD et le CDEN seraient tenus: respectivement lundi 11 février et mardi 12 février.

Si des dates aussi rapprochées peuvent surprendre, ce n'est pas la première fois que cela se produit; cela reste dans la réglementation.

Nous avons été sollicités pour demander d'une part la tenue d'un groupe de travail avant les instances et d'autre part pour décaler la date du CDEN plus tard.

Au moment de la sollicitation, le SE-Unsa n'avait pas connaissance de la dotation départementale.

Notre analyse était la suivante : soit la dotation serait défavorable au département, ce que nous craignons au regard des prévisions d'effectifs annoncées et de la dotation académique que nous jugions faible; soit la dotation serait favorable en lien avec le discours national d'une attention particulière au monde rural.

Nous avons considéré que ne connaissant pas la dotation nous n'avions pas d'éléments pour dire que nous ne pourrions pas intervenir comme nous le faisons habituellement en instances.

La dotation du département a été connue officiellement lors du CTA (Comité Technique Académique) du 21 janvier : moins 5 postes.

Une fois cette dotation connue, nous ne savions pas ce que le DASEN en ferait .

Pour le SE-Unsa, en fonction de l'orientation que prendrait le DASEN, les débats seraient plus ou moins longs.

Compte tenu de toutes ces inconnues, le SE-Unsa n'a pas

souhaité se joindre à une éventuelle demande de groupe de travail ou de report des instances.

Introduction du DASEN

Propositions de l'administration (cf tableau page suivante).

Ouvertures de classes :

Tour de Faure :

Pour le SE-Unsa cette mesure est à mettre en lien avec la fermeture de l'école de St Martin Labouval.

A la rentrée 2019, le RPI sera concentré à Tour de Faure qui deviendra une école primaire à 3 classes.

L'Unsa Education a voté POUR

Cahors L Bénac maternelle

Rappel : cette école est dans un quartier " politique de la ville" ce qui amène une étude spécifique avec une population dont les caractéristiques sociales économiques sont particulières.

A la rentrée 2018, cette école avait bénéficié d'une poste provisoire créé fin juin.

L'Unsa Education a voté POUR

Lacapelle Marival maternelle.

Rappel : cette école bénéficiait d'un demi poste pour favoriser la scolarisation des élèves de moins de 3 ans depuis la fermeture de la 3ème classe à la rentrée 2016.

L'Unsa Education a voté POUR

Fermetures de classes

Cahors Bégoux (M Faure):

Cette école est en difficulté depuis plusieurs années. Cette année les prévisions sont encore à la baisse.

L'Unsa Education a voté

St Martin Labouval (cf commentaire de Tour de Faure)

L'Unsa Education a voté POUR

Figeac L Barrié

La baisse des effectifs est à mettre en lien, entre autre, avec la décision municipale de la commune de Figeac de ne plus scolariser d'élèves résidant hors de Figeac si la commune de résidence a encore une école.

L'Unsa Education a voté

Souillac maternelle

La baisse des effectifs se poursuit comme sur l'ensemble des communes du secteur.

Pour autant, l'Unsa Education estime qu'il aurait été judicieux de laisser un sursis d'un an à cette école en lien avec plusieurs projets en cours sur le territoire.

Même si la fermeture laisse en apparence des classes à effectifs corrects, la fluctuation habituelle des effectifs en cours d'année risque de réduire les possibilités de scolarisa-

tion des enfants de moins de 3 ans.

L'Unsa Education a voté CONTRE

RPI Lavercaillère / Thédillac / Dégagnac

Rappel: l'an dernier la proposition d'une fermeture sur ce RPI (fermeture de l'école de Thédillac) avait été faite puis annulée.

La situation du RPI ne s'est pas améliorée et l'administration " profite " du départ à la retraite d'une des collègues de Dégagnac pour proposer la fermeture d'une des 2 classes de Dégagnac.

Cette mesure aboutit donc à créer un RPI à 3 classes avec une classe par commune !

L'administration indique qu'à terme (quand ?) le RPI sera regroupé à Dégagnac.

L'Unsa Education

Ouverture de dispositifs

Biars élémentaire : création d'un ULIS

Cette demande est faite depuis plusieurs années.

Pour le SE-Unsa si cette proposition répond à un vrai besoin, il reste la question du personnel qui sera affecté. Le département permettra-t-il à un collègue de partir en formation ?

L'Unsa Education a voté POUR

TABLEAU PRESENTE PAR L'ADMINISTRATION

STRUCTURES

Ouvertures

EPU Tour de Faure (1)

EMPU L.Bénac Cahors (1)

EMPU Lacapelle Marival (1)

Fermetures

EPU M Faure Cahors (1)

EPU St Martin Laboubal (1)

EPU L Barrié Figeac (1)

EMPU Souillac (1)

RPI Lavercantière / Dégagnac / Thédillac (1)

DISPOSITIFS

Ouverture

EPU E Chazole Biars/Cère : ULIS (1)

Fermetures

EPU L Bénac Cahors : plus de maîtres que de classes (1)

EPU Soturac : accueil de moins de 3 ans (0.5)

EPU Touzac : plus de maîtres que de classes (0.5)

EMPU Lacapelle Marival : dispositif scolarisation des moins de 3 ans (0.5)

MISSIONS

Ouvertures

ERS (1 dont 0.5 PIAL complément dotation R 2018)

Conseiller Pédagogique Math/Sciences (1)

Fermetures

Maîtres Formateurs (4x0.25)

Animateur Auzoles / BD (1)

Animateur math / sciences (1)

Synthèse chiffrée des mesures proposées

Ouvertures		Fermetures	
Tour de Faure	1	St Martin Laboubal	1
Cahors L Bénac maternelle	1	Cahors Bégoux	1
Lacapelle Marival maternelle	1	Figeac L Barrié	1
Biars ULIS	1	Souillac maternelle	1
ERS 1	0,5	Dégagnac	1
Conseiller Péda Math / Sciences	1	Animateur Math / Sciences	1
		Cahors L Bénac +MDC	1
		Soturac (scol - 3 ans) + Touzac (+MQDC)	1
		Lacapelle Marival scol - 3 ans	0,5
		0,5 Auzoles + 0,5 BD	1
		EMF (4x0,25)	1
Total ouvertures	5,5	Total fermetures	10,5
solde	-5		

CARTE SCOLAIRE du Lot pour 2019 : le cadre général.

	Constat effectif 2018	Prévision effectif 2019	Evol. Effectifs 218-19	Nombre d'emplois RS 2018	P/E 2018	Ajustement si strict maintien P/E		dédoubllement CP & CE1 en EP		Dotation 2019
						ETP	Variation	CE1 REP	Autre	
Ariège	11 550	11 296	-209	687	5,971	674,5	-12	4	1	-5
Aveyron	17 371	16 972	-399	1 025,50	5,904	1 001,90	-24	4	5	-6
Hte Garonne	121 922	122 689	767	6 301,50	5,168	6 341,10	40	18,5	0	79
Gers	13 555	13 317	-238	804,75	5,937	790,6	-14	1	0	-5
LOT	11 574	11 361	-213	703,75	6,08	690,8	-13	0	0	-5
Htes Pyrénées	16 024	15 824	-200	953,5	5,95	941,6	-12	4	1	-5
Tarn	29 437	29 186	-251	1 570,50	5,335	1 557,10	-13	14	1	1
Tarn et Garonne	23 581	23 271	-310	1 281,50	5,434	1 264,70	-17	15	0	1
Mission acad.				5,5		5,5			7	
Total acad.	244 969	243 916	-1 053	13 333,50	5,443	13 267,90	-66	60,5		55

Après l'attribution par le Ministère d'une dotation de **55 postes** pour l'ensemble de l'académie de Toulouse, la rectorat a procédé à la répartition de ces postes entre les 8 départements de l'académie (cf tableau ci-dessus).

Le Ministre JM Blanquer avait assuré à plusieurs reprises qu'une attention particulière serait portée par le Ministère aux territoires ruraux. Il s'était engagé à ce qu'aucun taux d'encadrement ne soit dégradé.

Par la répartition du rectorat, cet engagement est à l'évidence tenu et tant mieux!

Pour le SE-Unsa, les conditions plutôt favorables que donne cette dotation, auraient du, non seulement, de permettre au département, comme cela a été le cas sous les années " protocole", de soutenir les élus qui s'engagent dans de vrais projets de restructurations pour garantir à tous les élèves d'avoir accès à une offre scolaire adaptée au XXIème siècle, mais aussi de dégager des moyens pour créer des postes qualitatifs tels que des postes en RASED ou des postes de remplaçants.

Sans contrainte sur le choix d'un modèle prédéfini identique sur tout le département, chacun doit être acteur pour des évolutions adaptées à son territoire, à son bassin de vie.

Contrairement à ce que certains affirment, les évolutions conduites dans ce sens jusqu'à présent ont amené une plu value pédagogique pour les élèves concernés.

Pour le SE-Unsa, l'intérêt de l'élève doit primer dans toutes les évolutions envisagées.

Evolution du taux d'encadrement dans les écoles du Lot depuis 2015

	Prévision Effectifs	Postes	P/E 2015	P/E 2016	P/E 2017	P/E 2018	P/E 2019	Evol P/E 2018/19
09	- 209	- 5	5,74	5,82	5,86	5,97	6,04	+ 0,07
12	- 399	- 6	5,69	5,76	5,84	5,90	6,01	+ 0,11
31	+ 767	+ 79	5,02	5,10	5,12	5,17	5,20	+ 0,03
32	- 238	- 5	5,82	5,89	5,94	5,94	6,01	+ 0,08
46	- 213	- 5	5,93	5,92	6,08	6,08	6,16	+ 0,08
65	- 200	- 5	5,73	5,76	5,86	5,95	6	+ 0,05
81	- 251	+ 1	5,21	5,21	5,28	5,33	5,38	+ 0,05
82	- 310	+ 1	5,22	5,22	5,35	5,43	5,51	+ 0,08
Total	- 1053	+ 55	5,29	5,35	5,39	5,44	5,49	+ 0,05

1er degré public : évolution des effectifs et prévisions 2019

1er degré	PUBLIC						
	Constat 2017	Constat 2018	Ecart 2017/2018	Prévisions Rentrée 2019 (CTA janvier 2018)		Prévisions Rentrée 2019 (CTA janvier 2019)	
09-Préélém	4 185	4 138	- 118	4 045	-93	3 979	- 88
09 élémentaire	7 497	7 379	- 176	7 288	-91	7 198	- 123
09 spécialisé	115	117	+ 2	119	+2	119	+ 2
Total	11 797	11 634	- 292	11 452	-182	11 296	- 209
12 Préélém	6 540	6 329	- 211	6 294	-64	6 243	- 86
12 élémentaire	10 992	10 848	- 144	10 739	-238	10 532	- 316
12 spécialisé	201	194	- 7	207	+3	197	+ 3
Total	17 733	17 371	- 225	17 240	-299	16 972	- 399
31 Préélém	45 861	45 885	+ 24	45 709	-182	45 832	-53
31 élémentaire	73 835	75 158	+ 1 323	76 120	+815	75 962	+ 804
31 spécialisé	781	879	+ 98	806	+13	895	+ 16
Total	120 477	121 922	+ 1 445	122 635	+646	122 689	+ 767
32 Préélém	4 975	4 924	- 51	4 740	-139	4 772	- 152
32 élémentaire	8 487	8 521	+ 34	8 400	-94	8 433	- 88
32 spécialisé	104	110	6	108	+2	112	+ 2
Total	13 566	13 555	- 11	13 248	-231	13 317	- 238
46 Préélém	4 220	4 072	- 148	3 942	-66	4 035	- 37
46 élémentaire	7 441	7 390	- 51	7 016	-278	7 212	- 178
46 spécialisé	112	112	0	116	+2	114	+ 2
Total	11 7736	11 574	- 199	11 074	-342	11 361	- 213
65 Préélém	6 113	5 890	- 223	5 807	-116	5 766	- 124
65 élémentaire	10 187	10 037	- 150	10 093	-27	9 951	- 86
65 spécialisé	87	97	+ 10	96	+2	107	+ 10
Total	16 387	16 024	- 363	15 996	-141	15 824	- 200
81 Préélém	10 737	10 473	- 264	10 346	-190	10 383	- 90
81 élémentaire	18 739	18 749	+ 10	18 752	-99	18 584	- 165
81 spécialisé	209	215	+ 6	215	+3	219	+ 4
Total	29 685	29 437	- 248	29 313	-286	29 186	- 251
82 Préélém	8 607	8 380	- 227	8 349	-133	8 279	- 101
82 élémentaire	15 044	14 947	- 97	14 812	-165	14 733	- 214
82 spécialisé	240	254	+ 14	248	+4	259	+ 5
Total	23 891	23 581	- 310	23 409	-294	23 271	- 310
Acad Préélem	91 238	90 020	- 1 218	89 232	-983	89 289	- 731
Acad éléme	152 222	152 971	+ 749	153 220	-177	152 605	- 366
Acad spécial	1 849	1 978	+ 129	1 915	+31	2 022	+ 44
AcadémieTotal	245 309	244 969	- 340	244 367	-1 129	243 916	- 1 053

CARTE SCOLAIRE 2nd degré 2019 : on attend les dotations des établissements....

Dans le second degré la carte scolaire se traduit par **41 postes supprimés pour 2787 élèves de plus** au niveau académique!

Pour le SE-Unsa, la priorité au 1^{er} degré est clairement financée par les suppressions de postes dans le 2nd degré.

Les collèges sont à nouveau sacrifiés, les effectifs par classe vont exploser !

Collèges : 18 postes supprimés pour + 2278 élèves (1 poste supprimé pour + 126 élèves)

LP : 13 postes supprimés pour + 78 élèves (1 poste supprimé pour + 6 élèves)

Lycées : 10 postes supprimés pour + 431 élèves (1 poste supprimé pour + 43 élèves)

La déclinaison départementale fait apparaître des situations très diverses.

Pour le Lot : la dotation globale positive de + **9.9 ETP** s'explique entre autre par un rattrapage de créations effectuées l'an passé en phase d'ajustement qui avait été financées par des moyens en réserve et qui sont, cette année, financés dans la dotation globale. Ces moyens concernent la création de l'ULIS collège de Lacapelle Marival ainsi que des heures pour les élèves non francophones.

Pour les LGT et LP, ce sont les dotations globales des établissements qui nous permettront de mesurer précisément l'impact dans la préparation de la rentrée 2019.

		09	12	31	32	46	65	81	82	TOTAL
Collèges	Effectifs	- 17	- 48	+ 1921	+ 84	+ 46	- 144	+ 217	+ 219	+ 2278
	H poste	- 20,23	- 123,73	+ 298,81	- 114,01	+130,72	- 409,68	- 210,24	+ 116,22	- 332,14
	HSA	- 1,30	- 8,86	+ 19,62	+ 10,49	+ 8,23	- 41,14	- 13,37	+ 7,96	- 18,37
	Total DG	- 21,53	- 132,59	+ 318,43	- 103,52	+138,95	- 450,82	- 223,61	+ 124,18	- 350,51
	En ETP	- 1,38	- 7,27	+ 18,29	- 5,54	+7,86	- 24,9	- 12,18	+ 7	- 18,13
Lycées	Effectifs	+ 26	+ 48	+ 515	- 128	- 49	- 146	+ 23	+ 142	+ 431
	H poste	- 10,29	+ 113,25	- 8,81	- 138,81	- 2,46	- 252,36	- 118,83	+ 229,22	- 199,09
	HSA	- 1,15	+ 41,81	- 1,13	- 15,85	+13,06	- 55,7	- 14,41	+ 29,02	- 4,35
	Total DG	- 11,44	+ 155,06	- 9,94	- 154,66	+0,6	- 308,06	- 133,24	+ 258,24	- 203,44
	En ETP	- 0,17	+ 8,79	- 0,08	- 8,59	+0,04	- 17,39	- 7,18	+ 14,62	- 9,96
LP	Effectifs	- 21	+ 34	- 13	- 20	- 53	+ 39	+ 37	+ 75	+ 78
	H poste	- 176,08	+81,35	- 47,72	+ 8,71	+35,62	- 20,62	- 64,03	+ 15,23	- 167,54
	HSA	- 15,94	+ 7,08	- 4,77	+ 0,78	+2,99	- 2,22	- 5,61	+ 1,53	- 16,16
	Total DG	- 192,02	+ 88,43	- 52,49	+ 9,49	+38,61	- 22,84	- 69,64	+ 16,76	- 183,70
	En ETP	- 11,01	+ 4,5	- 3,62	+ 0,32	+2,01	- 1,54	- 4,34	+ 0,78	- 12,90
EREA	Effectifs	=	=	=						=
	H poste	- 0,32	+ 0,24	- 0,03						- 0,11
	HSA	- 0,01	+ 0,01	=						=
	Total DG	- 0,33	+0,25	- 0,03						- 0,11
TOTAL	Effectifs	- 12	+ 34	+ 2423	- 64	-56	- 251	+ 277	+ 436	+2787
	H poste	- 206,92	+ 71,11	+ 242,25	- 244,11	+153,88	- 682,66	- 393,10	+ 360,67	- 698,88
	HSA	- 18,4	+ 40,04	+ 13,72	- 4,58	+24,28	- 99,06	- 33,39	+ 38,51	- 38,88
	Total DG	- 225,32	+ 111,15	+ 255,97	- 248,69	+178,16	- 781,72	- 426,49	+ 399,18	- 737,76
	En ETP	- 12,57	+ 6,02	+ 14,59	- 13,81	+9,91	- 43,82	- 23,70	+ 22,39	- 40,99

ETP = équivalent temps plein / DG = dotation globale

